ABADNOUR

Société par Actions Simplifiée

En formation, au capital de 1500 euros

Siège social: 173 Rue Mtsinavoujou, Bandrélé, 97660, Mayotte

RCS en cours

Procès-verbal de nomination des premiers dirigeants par l'assemblée des actionnaires

Le 05/05/2025, sont présents au siège de la société, les soussignés:

- Mr Ali HASSAN ABAD, né le 06/04/1973 à MAJUNGA Madagascar (Madagascar), de nationalité Malgache, demeurant au 17 Rue Timpou Mahassaki, Bandrélé, Mayotte, 97660
- Mme Dassami SOUFFOU-ABASSI, née le 07/10/1982 à BANDRELE Mayotte (Mayotte), de nationalité Française, demeurant au 17 Rue Timpou Mahassaki, Bandrélé, Mayotte, 97660

Représentant la totalité des parts sociales, afin de participer à:

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par Ali HASSAN ABAD président de cette assemblée, est:

RÉSOLUTION N°1: NOMINATION DES DIRIGEANTS

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Mr Ali HASSAN ABAD, né le 06/04/1973 à MAJUNGA Madagascar (Madagascar), de nationalité Malgache, demeurant au 17 Rue Timpou Mahassaki, Bandrélé, Mayotte, 97660

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

AHA DSA

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Certifié conforme à l'original.

Fait à: Bandrélé

Le: 02/03/2026

Signatures des intervenants:



AHA DSA